

POUR

L'ENSEIGNEMENT

L'ÉDUCATION

LA RECHERCHE

LA CULTURE

LA FORMATION

L'INSERTION

POUR ELLES INFO -
JUIN 2019

SOMMAIRE

- P.1 Édito
- P.2 Journée intersyndicales 2019
- P.3 Collectif Montpellier
- P.4 Appel grève féministe

COMITÉ DE RÉDACTION

Amandine Cormier, Sigrid Gérardin, Laurence Le Louët, Sandra Leroux, Anne-Marie Pavillard, Anne Roger, Milena Surlbled, Aurélie Sarrasin, Alexandra Bojanic.

RETROUVEZ ET TÉLÉCHARGEZ LES
NUMÉROS PRÉCÉDENTS DE
"POUR ELLES INFO"

Fsu - ENGAGÉ·ES AU QUOTIDIEN
F.S.U.

@PRESSEFSU

Fédération Syndicale Unitaire
104 rue Romain Rolland - 93260 Les Lilas
Tél.: 01 41 63 27 30
www.fsu.fr - fsu.nationale@fsu.fr

ÉDITO

AVORTEMENT : toute la société est concernée !

Alors que le 26 mai dernier, se sont déroulées les élections pour déterminer la composition du parlement, l'Union Européenne est traversée par de forts courants dits « populistes », avant tout d'extrême droite ou de droite dure, avec des pays qui ferment leurs frontières, mènent des politiques migratoires indignes, opèrent un repli nationaliste et restreignent les droits des femmes. L'avancée des populismes et la menace pesant sur les démocraties ont été au cœur de la campagne, mais elles concernent bien-sûr les droits des femmes, notamment sur le droit à l'IVG, menacé en Pologne, ou en Hongrie, puisqu'il n'existe toujours pas de loi fondamentale européenne garantissant le droit à l'avortement.

Lutte contre les violences conjugales, sexuelles et sexistes, égalité salariale, accès à l'emploi, parité en politique, congé parental, retraite, IVG... Autant de sujets qui ne sont pas apparus comme prioritaires des principaux et principales candidat·es. L'égalité femmes-hommes est pourtant une priorité de l'union européenne, c'est même l'une des valeurs fondamentales inscrites dans le traité de Rome de 1957. Plusieurs chartes ont rappelé l'engagement des états membres pour une plus grande égalité, et le parlement européen est doté d'une commission permanente dédiée à la question. Ce n'est hélas qu'un engagement de principe car beaucoup reste à faire et moins de 1 % des fonds structurels et d'investissement de l'UE sont consacrés à l'égalité femmes-hommes.

Et pourtant, ce qui change pour les femmes, change pour tout le monde, comme la question de l'avortement, ce ne sont pas que les femmes qui sont concernées, mais toute la société. Et si nous pouvons être inquiet·es sur la situation en Italie où un grand nombre de médecins refusent de pratiquer l'avortement en dépit du cadre législatif, la fermeture des maternités et des centres d'IVG en France par extension, vient de fait limiter l'accès des femmes à ce droit pourtant acquis.

Dans l'Amérique de Donald Trump, ce droit est menacé alors que le nombre d'avortements n'a jamais été aussi bas. Le président américain a décidé en 2018 de ne plus accorder de subventions aux centres de santé qui pratiquent des interruptions volontaires de grossesse. Depuis le début de l'année, quatorze États ont signé des lois pour limiter l'accès à l'avortement quand trois ont signé une loi pour protéger ce droit.

Aujourd'hui dans le monde, les inégalités entre les femmes et les hommes s'amplifient malgré des progrès en matière de législation et dans certains pays, les fossés se creusent, que ce soit dans le domaine de la protection sociale, de l'éducation, de la santé, de l'égalité salariale, des droits sexuels et reproductifs ou encore de la violence à l'égard des femmes. Ainsi en France, le taux de féminicides n'a jamais été aussi élevé, dénombant une femme tuée sous les coups de son conjoint ou ex partenaire toutes les 60 heures.

Avec l'acte II du projet de loi sur la Fonction Publique et les conséquences négatives qui en découleront sur les droits des femmes, la rentrée de septembre devra être combative et militante au sein de notre fédération pour que la défense de l'égalité entre les femmes et les hommes devienne une question de justice sociale qui concerne chacune et chacun.

Laurence Le Louët ■

Cette année encore, les « Journées Intersyndicales Femmes » qui se sont déroulées les 21 et 22 mars ont été un succès réunissant presque 500 participant-e-s.

Au programme cette année,

- FEMMES ET SEXUALITES (Nathalie Bajos, chercheuse en santé publique ; Pauline Mortas, historienne)
- VIOLENCES SEXISTES ET SEXISTES AU TRAVAIL (Sophie Binet, pilote du collectif confédéral femmes-mixité de la CGT ; Brigitte Sharadi, Confédération Syndicale du Congo ; Elodie Tuailon-Hibon, Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail ; interventions FSU et Solidaires)
- ASILE MIGRATION MIGRANTES (Camille Schmol , géographe ; Camilla Panhard, journaliste ; Lola Chevallier, coordinatrice de la commission femmes de la Fédération des Associations de Solidarité avec Toutes et tous les Im-migré-e-s)
- FEMMES ET REPRESENTATIVITE SYNDICALE (Clémence Helfter, collectif confédéral Femmes-mixité de la CGT ; Maria Teresa Pignoni, sociologue)

1 Femmes et sexualités

Nathalie Bajos a présenté ses travaux sur l'articulation des questions de genre, de sexualité et de santé sexuelle fondés sur des enquêtes qualitatives et quantitatives. Elle nous a livré son hypothèse d'explication du « paradoxe de la sexualité ».

Les femmes rapportent que leurs pratiques sexuelles sont de plus en plus diversifiées, qu'elles pratiquent davantage la masturbation. Pourtant, les représentations sur la sexualité des femmes et des hommes restent différenciées et les différences restent extrêmement marquées. Le discours selon lequel « les hommes ont plus de besoins que les femmes », qu'il existe un désir, des besoins sexuels chez les hommes alors que chez les femmes il y a surtout de l'amour et des sentiments reste majoritaire en particulier chez les femmes. En même temps, dans le domaine de la vie publique et politique, dans le domaine du travail, dans le cadre familial, les représentations sont égalitaires, même si les pratiques ne le sont toujours pas. Pourquoi la sexualité est-elle la seule sphère sociale qui résiste à l'idéal égalitaire alors que les écarts entre les femmes et les hommes se réduisent ?

L'hypothèse avancée par Nathalie Bajos est que l'argumentaire biologique et psychologique (qui est plus fort chez les femmes et encore plus chez celles qui subissent une sexualité contrainte, ou celles qui sont en tension entre leurs pratiques et leurs représentations sociales) permet de justifier et d'accepter les inégalités qui persistent dans les autres sphères. Les tensions entre les discours et les envies égalitaristes et des pratiques qui ne le sont pas (les femmes gagnent moins que leur conjoint, elles s'occupent davantage des enfants etc...) sont importantes. Pour les femmes, il est plus facile de résoudre ces tensions en se disant que les hommes et les femmes ne sont pas égaux, en particulier en acceptant une sexualité différentialiste. La « biopsychologisation » des rapports sociaux permet de nier la dimension politique des pratiques.

Pauline Mortas, dont les recherches portent sur l'histoire de l'hétérosexualité et du couple au prisme des problèmes sexuels aux XIXème et XXème siècles a expliqué que la parole des femmes sur la sexualité est très rare dans les archives du XIXème siècle. Il lui a fallu travailler sur des sources masculines (médecins, hommes d'église, pornographie etc...) et donc davantage sur l'histoire des regards et des discours des hommes sur les femmes, sur la vision de ce que la sexualité des femmes devrait être du point de vue des hommes. Il en ressort que malgré des évolutions dans le temps ou des différences qui peuvent apparaître entre les groupes sociaux, la soumission de la femme et l'importance accordée à la virginité féminine apparaît comme des invariants. Au cours du XIXème siècle, les discours religieux et médical ont mis en place des normes très strictes sur la sexualité des femmes en définissant des pratiques tolérables et en dénonçant d'autres.

2 Violences sexistes et sexuelles au travail

Les femmes ne sont pas toutes égales face aux violences sexistes et sexuelles

au travail. Elles n'ont pas forcément les mêmes ressources pour se défendre et s'il n'y a pas de profil type pour les agresseurs, il y a des situations qui mettent les femmes davantage en danger : le travail de nuit, être étrangère avec ou sans titre de séjour, temps partiels contraints, familles monoparentales etc... En outre, contrairement à ce qu'on pourrait penser, le statut, par les procédures très contraignantes à respecter pour faire reconnaître des violences ou du harcèlement, peut fragiliser les femmes fonctionnaires.

Au niveau international, des négociations sont en cours à l'OIT (Organisation Internationale du Travail) sur les violences sexistes et sexuelles et le harcèlement. Le principe d'une norme contraignante a d'ores et déjà été validé, l'enjeu est maintenant de définir son contenu. Les organisations syndicales mènent un bras de fer avec le patronat pour que toutes les violences sexistes et sexuelles soient identifiées, y compris les violences psychologiques et le harcèlement et pour qu'elle concerne toutes les travailleuses, qu'elles soient en CDI ou en CDD, en emploi ou en recherche d'emploi, en contrat ou en travail informel. La 2ème phase de négociations aura lieu du 10 au 20 juin à Genève, nos collègues suisses en profiteront pour se mobiliser en appelant à une grève pour les droits des femmes le 14.

Brigitte Sharadi, responsable du département des femmes de la Confédération Syndicale du Congo est venue expliquer en quoi l'obtention d'une norme contraignante sur les violences sexistes et sexuelles à l'OIT serait un véritable levier d'action dans son pays. Au Congo les violences contre les femmes sont très fréquentes, y compris sur les lieux de travail. Les négociations en cours à l'OIT sur les violences sexistes et sexuelles ont obligé le gouvernement mais aussi les organisations syndicales à s'emparer de la question. Les syndicats accompagnent maintenant des collègues en justice sur des cas de violences, la question de la représentativité des femmes est posée et la Confédération Syndicale du Congo a lancé une campagne de sensibilisation.

3 Asile, migration, migrantes

Camille Schmol dont les travaux portent sur les dynamiques migratoires dans l'espace euro-méditerranéen et développent une approche par le genre a expliqué que contrairement aux idées reçues, les recherches sur les migrations féminines montrent que :

- les femmes migrent autant que les hommes, elles représentent la moitié des migrant-e-s mais on ne les montre pas ;
- la féminisation des migrations n'est pas un phénomène récent, les femmes ont toujours migré ;
- les femmes ne migrent pas uniquement dans un processus de regroupement familial, de nombreuses femmes aussi migrent seules de façon autonome, ce sont parfois aussi elles qui sont initiatrices de la migration familiale ;
- la migration féminine n'est pas forcément un phénomène émancipateur, les études montrent qu'elles sont souvent renvoyées à un rôle hétéro normé dans les pays d'accueil.

Les politiques migratoires répressives renforcent la vulnérabilité des femmes. La criminalisation des migrations rend les trajectoires plus difficiles et plus coûteuses sans pour autant les empêcher. Dans ces parcours de plus en plus complexes et dangereux, les femmes sont encore plus vulnérables en particulier à cause des violences sexuelles qu'elles subissent.

Camilla Panhard qui a travaillé en immersion parmi les migrantes d'Amérique centrale à la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique, a décrit des femmes qui s'injectent des contraceptifs avant de migrer pour éviter une grossesse suite aux viols qu'elles pourraient subir, des kidnappings massifs de femmes par des agents de police ou des agents de l'armée pour les revendre à des trafiquants d'êtres humains et des violences à l'intérieur même des centres de détention de migrantes, symboles dramatiques de la vulnérabilité des femmes migrantes et des violences qu'elles peuvent subir.

Pour ces deux intervenantes, il faut impérativement promouvoir les voies légales d'immigration, créer la possibilité de circulation et cesser le discours de la peur en liant les migrations aux problèmes de sécurité.. ✓

Collectif Femme FSU de Montpellier : Inique, la mère ?

Le collectif Femme FSU de Montpellier s'est constitué il y a un peu plus d'un an maintenant. Les militantes des syndicats nationaux de la FSU qui le composent s'engagent à articuler les luttes syndicales et féministes. Elles ont participé notamment aux intersyndicales femmes et au 8 mars sur leurs territoires. Dans cette période où notre modèle social est fortement remis en cause, où les mesures et lois envisagées ou votées vont impacter plus fortement les femmes, leurs analyses et leurs actions seront indispensables pour la construction d'une société plus juste et plus démocratique. Nous leur souhaitons tout le courage nécessaire et plein de victoires !

Est-ce qu'une femme doit subir seule les frais engendrés par sa grossesse ? Je ne m'étais pas posé la question avant d'être enceinte, avant de me rendre compte de l'injustice financière que cela représentait.

Cela commence même avant la grossesse. Dans les couples hétérosexuels, le moyen de contraception peut vite se révéler onéreux. En effet, toutes les pilules ne sont pas remboursées. Si je prends l'exemple de la mienne (avant l'apparition du générique), j'ai calculé qu'en la prenant pendant quinze ans en continu, cela représentait la somme de deux mille sept cents euros. Les moyens de contraception concernent pourtant autant l'homme que la femme mais qui les achète? Les femmes.

S'en suivent les tests de grossesse, voire d'ovulation, les visites chez l'obstétricien-ne en comprenant les dépassements d'honoraires,

les vêtements et sous-vêtements de grossesse, les crèmes anti-vergetures, antifongiques, anti-hémorroïdes payés la majorité du temps... par les femmes. Il convient de rajouter, si on allaite, les sous-vêtements et vêtements d'allaitement et je ne compte pas les éventuels produits pour retrouver la ligne.

Même en vivant avec un homme féministe, tous ces articles sont le plus souvent achetés par les femmes. C'est intégré dans notre comportement social alors même que nous prenons du retard dans notre avancement professionnel et sommes pénalisées pour nos retraites futures. Des aides existent, heureusement, mais elles concernent principalement la période qui suit la naissance. Il n'existe pas réellement d'allocation grossesse. Etre enceinte ne devrait pas pénaliser davantage les femmes. Cynique, la mère ? ✓

NORME OIT, C'EST PAS ENCORE GAGNE !

D'après un rapport du Bureau international du travail de 2017, 25% des agressions sexuelles subies par les femmes surviennent sur le lieu de travail et selon les pays, 30 à 50% de femmes ont subi des avances sexuelles, des contacts physiques non désirés ou d'autres de harcèlement sexuel au travail.

Malgré ces faits, l'adoption de la norme est menacée par l'organisation internationale des employeurs qui refuse toute nouvelle norme contraignante. La FSU s'associe à la campagne d'Action Aid France pour l'adoption de cette norme internationale contre les violences sexistes et sexuelles au travail et appelle à signer la pétition adressée au gouvernement français pour qu'il soutienne avec force ce projet :

<https://agir.actionaid.fr/stop-violence-sexiste>



LA FSU POUR LE DROIT A L'AVORTEMENT !

Communiqué FSU – Les Lilas le 23 mai 2019

Aux Etats Unis, les subventions aux centres de santé pratiquant les IVG ont été supprimées. Depuis le début de l'année, 14 Etats ont adopté des lois limitant l'accès à l'avortement. Le 14 mai, l'Etat de l'Alabama a voté l'interdiction formelle d'avorter même en cas de viol ou d'inceste : les médecins qui enfreindront cette loi seront davantage pénalisés que les violeurs.

Ces choix politiques sont dramatiques pour les droits des femmes. Le retour à la clandestinité impliquera inéluctablement une hausse de la mortalité et, pour certaines, des conséquences graves sur leur santé physique.

La FSU soutient les luttes des peuples et des femmes qui réclament le droit à l'avortement notamment aux Etats-Unis, en Argentine ou en Pologne. Elle appelle à une grande vigilance car en Europe certains partis s'organisent pour en limiter l'accès. En France, les fermetures de maternité et de centre d'IVG créent de fait de moindres possibilités d'accès au droit à l'avortement. En cette période d'élections européennes nous portons toutes et tous cette responsabilité.

La FSU appelle à reconnaître l'avortement comme un droit humain fondamental pour toutes les femmes.

La FSU soutient l'appel du collectif « avortement en Europe, les femmes décident » et appelle les militant-es à se rassembler lundi 27 mai 2019 à 18h30 devant l'ambassade des Etats-Unis.



APPEL POUR UNE GRÈVE FÉMINISTE ET DES FEMMES* LE 14 JUIN 2019

Adopté par les Assises nationales du 10 mars 2019

#2019grevedesfemmes #2019grevefeministe www.grevefeministe2019.ch

1. Nous toutes, femmes* avec ou sans partenaire, en collectivité, avec ou sans enfants, avec ou sans emploi, et quelle que soit la nature de l'emploi, en bonne santé ou malade, avec ou sans handicap, hétéro, LGBTIQ, des plus jeunes aux plus âgées, nées ici ou ailleurs, avec des cultures et origines différentes, nous appelons à une Grève féministe et des femmes* le 14 juin 2019. Nous voulons l'égalité dans les faits et nous voulons décider nous-mêmes de nos vies. Pour cela, nous ferons grève le 14 juin 2019 !

2. Nous sommes celles à qui on a confié le travail domestique, éducatif et de soins à la maison, sans lequel la société et l'économie ne fonctionneraient pas. Nous nous occupons et préoccupons des enfants, des parents âgés. Mais nous manquons d'argent et de temps.

3. Nous voulons des salaires égaux pour un travail de valeur égale. Nous voulons la valorisation des métiers « féminins » et leur juste rémunération. Nous voulons des assurances sociales qui nous garantissent des rentes dignes. Nous voulons des rentes qui nous permettent de vivre dignement, sans augmenter notre âge de la retraite. Nous voulons des conditions de vie et des opportunités qui garantissent une vraie égalité dans le travail rémunéré et non rémunéré.

4. Nous voulons une politique économique qui met le travail de « care », rémunéré ou pas, au centre et qui le finance. Nous voulons la reconnaissance et un partage égal du travail domestique, sa valorisation économique et dans les assurances sociales et nous demandons des congés maternité, parentaux et pour enfants ou proches malades ainsi que des services publics gratuits qui répondent au besoin de prendre soins de nos enfants, de nos aîné-e-s, de nos vies.

5. Nous voulons la réduction générale du temps de travail, au même salaire et avec un salaire minimum, pour mieux partager travail rémunéré et travail non rémunéré et parce que le modèle d'économie capitaliste déprécie les personnes et dégrade les ressources naturelles de notre planète. Nous voulons du temps pour assumer et partager les responsabilités familiales et sociales. Nous voulons du temps pour vivre !

6. Nous voulons un statut régularisé et une législation qui protège celles parmi nous qui viennent d'autres pays souvent pour s'occuper des enfants, des malades et des personnes âgées et permettent à d'autres femmes*, ainsi qu'à leur partenaire, de faire carrière. Nous affirmons notre solidarité et le droit pour toutes* à de bonnes conditions de travail et de vie. Nous combattons la double discrimination des femmes migrantes.

7. Dans un système patriarcal et capitaliste qui hiérarchise le masculin et le féminin, nous sommes celles qui sont exposées au sexisme, aux discriminations, aux stéréotypes et aux violences, sur le lieu de travail, dans la formation, dans la rue, à la maison et dans les institutions étatiques. Nous sommes victimes d'oppressions spécifiques à cause de notre couleur de peau, de notre appartenance sociale, de notre situation de mère et grands-mères, de notre handicap, de notre orientation sexuelle et de l'identité de genre.

8. Nous voulons la liberté de nos choix en matière de sexualité et d'identité de genre.

Nous exigeons que nos corps et nos vies soient respectées et nous refusons la violence sexiste et LGBTQI-phobe.

9. Nous voulons mettre fin à l'impunité et à la banalisation des violences sexistes et exigeons un plan national de prévention et de lutte qui mette aussi en oeuvre la Convention d'Istanbul. Les violences sexistes et sexuelles doivent être reconnues comme motif d'asile.

10. Nous voulons des mesures de protection pour les migrantes qui, dans leur pays d'origine, sur le parcours migratoire ou ici, ont subi et subissent des violences psychologiques, physiques et sexuelles. Nous exigeons qu'elles aient le droit de rester.

11. Nous voulons disposer librement de notre corps. Nous voulons une société sans entraves et de l'assistance pour que les femmes avec handicap puissent vivre librement. Nous voulons la gratuité de l'avortement, de la contraception et des traitements de transition basés sur l'autodétermination. Nous voulons la suppression des taxes roses sur les produits d'hygiène féminine.

12. Nous sommes celles dont on ne parle pas dans les livres d'Histoire, celles qui n'apparaissent qu'en incise dans un espace public et politique conçu par et pour des hommes, celles qu'on éduque à se conformer à une représentation stéréotypée de « la femme » ou que l'on écarte du pouvoir.

13. Nous voulons que l'école, les hautes écoles, les universités et autres établissements de formation soient des lieux d'émancipation et d'éducation à l'esprit critique et d'éducation à l'égalité, au consentement, à la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre ainsi qu'au respect mutuel.

14. Nous voulons mettre fin aux stéréotypes de genre dans la culture, les médias, l'éducation et la publicité et redéfinir l'espace public et politique afin d'y occuper la place qui nous revient, soit la moitié au moins.

15. Nous voulons lancer le débat de société sur ce système économique capitaliste qui profite à une minorité alors que la majorité de la population mondiale, en particulier les femmes, est exploitée et vit dans la misère et que le climat est en danger.

16. Nous sommes fortes telles que nous sommes et nous revendiquons le droit de vivre libres dans une société qui garantit des droits égaux pour toutes*, une société solidaire, égalitaire et libre de toute forme de violence, en particulier faite aux femmes* et libre de féminicides. Comme les Islandaises, nous disons : « Changeons la société, pas les femmes ! ».

17. C'est pourquoi le 14 juin 2019, nous ferons la grève. La grève du travail rémunéré, la grève du travail domestique, la grève du « prendre soin », la grève à l'école, la grève de la consommation. Pour que notre travail soit visible, pour que nos revendications

soient entendues, pour que l'espace public soit à nous toutes* !.✓

* toute personne qui n'est pas un homme cisgenre (soit un homme qui se reconnaît dans le genre qui lui a été assigné à la naissance).